

COMMUNIQUE DE PRESSE

APPEL À PROJETS POUR L'INNOVATION DANS LA FILIÈRE BOIS, CLAP 2^E

Marche-en-Famenne, le 2 mai 2023 — Dans le cadre du Plan de relance de la Wallonie, les Ministres Céline Tellier, en charge de la Forêt et de l'Environnement, et Willy Borsus, en charge de l'Économie et de l'Innovation, ont décidé de consacrer un budget de 8 millions d'euros afin de soutenir l'innovation dans la filière bois wallonne. En 2022, un premier appel à projets, en recherche & développement et en investissement, a rencontré un franc succès, avec 23 projets sélectionnés. Une deuxième phase d'appel à projets en investissement s'ouvre aujourd'hui à destination des entreprises ! Les porteurs de projets ont jusqu'au 2 juin pour remettre leur lettre d'intention.

Une meilleure valorisation des feuillus locaux

Au travers des appels à projets « Valorisation des bois feuillus », la Wallonie mise sur l'innovation pour dynamiser, moderniser et diversifier l'ensemble de la filière locale de première et de deuxième transformation de ses bois feuillus, en intégrant les problématiques d'approvisionnement et de commercialisation. Elle vise principalement à répondre à deux défis auxquels les transformateurs locaux sont confrontés :

- **Rapatrifier la valeur ajoutée de la transformation des bois feuillus** et freiner l'exportation d'une matière brute ;
- **Adapter la filière aux évolutions de la forêt wallonne** face aux changements climatiques et lui donner les outils pour faire face techniquement, commercialement et donc économiquement à une matière première issue d'une forêt plus résiliente.

In fine, il s'agit de rendre les entreprises wallonnes plus compétitives et plus concurrentielles.

Modernisation, dynamisation, diversification

Ce nouvel appel à projets est doté d'une enveloppe de 2.364.857 € et s'adresse uniquement aux entreprises actives dans la valorisation des bois feuillus wallons ou qui souhaitent l'être. Il concerne des investissements à caractère innovant à des fins de modernisation, de dynamisation et de diversification des activités, allant de la mobilisation à la commercialisation. Les projets peuvent porter sur des procédés, des outils ou des services à caractère technologique ou non.

Un secteur clé pour la Wallonie

En Wallonie, la forêt occupe 33 % du territoire. La filière bois y compte 8.000 entreprises et 18.000 emplois. Une richesse formidable et stratégique qu'il convient de mettre en valeur en cultivant davantage les circuits courts ainsi que les emplois locaux non délocalisables. Et il y a de la marge puisque, pour les bois feuillus, seulement deux tiers de l'accroissement annuel sont récoltés. Le Gouvernement wallon compte véritablement sur le secteur et les entreprises pour répondre présent et remettre des projets novateurs !

Lettre d'intention en ligne

C'est Filière Bois Wallonie (née il y a tout juste un mois de la fusion entre l'Office économique wallon du bois et Ressources Naturelles Développement) qui est chargé de la réception des candidatures. Avant le dépôt de formulaires définitifs, les entités intéressées sont invitées à faire part de leurs intentions. Une démarche qui permettra à Filière Bois Wallonie d'encadrer les porteurs de projets afin qu'ils puissent peaufiner leur dossier. Les lettres d'intention doivent impérativement être introduites pour le 2 juin 2023 au plus tard via un formulaire accessible en ligne, à l'adresse <https://www.oewb.be/innovation>. Après cette déclaration d'intention, les candidats seront invités à déposer un dossier détaillé. Un jury de sélection se réunira ensuite pour les évaluer, avant une présentation des projets retenus au Gouvernement wallon. Le règlement complet des appels à projets est également disponible à la même adresse.

Contacts

Vincent Defays, Chargé du projet 107 : projet107@oewb.be – 0478 35 66 91

François Deneufbourg, Responsable développement économique : f.deneufbourg@oewb.be - 084 46 03 45

A propos de Filière Bois Wallonie

Filière Bois Wallonie a été constitué par le Gouvernement wallon avec pour mission essentielle d'augmenter la valeur ajoutée du bois produit durablement à travers sa transformation et sa valorisation en Wallonie et de créer de la cohésion entre les acteurs de la filière bois. Il est, en Wallonie, un organisme de référence reconnu, incontournable pour le développement économique et durable de la filière bois dans son ensemble.